

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Centre Communal
d'Action Sociale
Estaires

DATE DE
CONVOCATION
Le 31 mars 2025

DATE D'AFFICHAGE
Le avril 2025

Nombre de membres

En exercice 11

Présents 7

Votants 8

Objet de la
délibération :
Résultat de l'exercice
2024 – Affectation des
résultats.
Délibération n° 3/7.

Acte certifié exécutoire
Transmis à la Sous Préfecture le
Publié ou notifié le 15/04/25



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES

Séance du 04 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre avril à dix-sept heures, le Conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Président du CCAS.

Présents : Messieurs Bruno FICHEUX, Yves COLPAERT et Hervé BOCQUET.

Mesdames : Francine MOURIKS, Laëtitia LEGRAND, Brigitte GUISSSE et Simone DAEMS.

Procuration : Monsieur Henri DELBARRE à Monsieur Hervé BOCQUET.

Absents : Madame Véronique VANMEENEN et Monsieur Yannick CARNEY.

Excusée : Madame Magali DRIZA-COUCPEZ.

Secrétaire de séance : Madame Cathy HENNION.

**Objet de la délibération : Résultat de l'exercice 2024 – Affectation des résultats.
Délibération n° 3/7.**

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir arrêté les opérations en approuvant le Compte administratif de l'exercice 2024, constate les résultats suivants :

Section de fonctionnement : - 9 515,69 €

Section d'investissement : - 4 434,97 €

Détermination du résultat global à la clôture de l'exercice 2024 :

- **De donner** acte de la présentation du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de 2024	Reste à réaliser 2024
Investissement	7 323,92 €	-----	- 4 434,97 €	2 888,95 €	1 993,86 €
Fonctionnement	208 502,09 €	-----	- 9 515,69 €	198 986,40 €	-----
Total	215 826,01 €	-----	- 13 950,66 €	201 875,35 €	-----

Affectation des résultats

198 986,40 € au Cpte 002 du B.P. fonctionnement - Recettes
2 888,95 € au Cpte 001 du B.P. investissement - Recettes

Adopté à l'unanimité



Fait à Estaires, les jours, mois, an que
dessus.

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme.

Le Président du CCAS

Monsieur Bruno FICHEUX.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.